

Formulaire de résiliation

Pour que la résiliation soit effective, la carte de transport doit être jointe au formulaire.

N° ABONNÉ :

NOM DE L'ÉLÈVE :

PRÉNOM DE L'ÉLÈVE :

DATE DE NAISSANCE : |_|_| | |_|_| | |_|_|_|_|

ADRESSE :

CP |_|_|_|_|_| COMMUNE :

COMMUNE DÉLÉGUÉE.....

E-MAIL :

Motif de résiliation :

joindre la carte de transport

joindre un RIB

Cet imprimé est à compléter et à retourner avec la carte de transport à votre service Aléop :

Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée
Service Aléop en Loire-Atlantique 1 rue de la Loire 44966 NANTES cedex 09 02 28 20 65 44	Service Aléop en Maine et Loire CS 60046 49055 ANGERS Cedex 02 02 41 22 72 95	Service Aléop en Mayenne CS 11401 53014 LAVAL cedex 02 43 67 22 50	Service Aléop en Sarthe 83 Bd Marie et Alexandre Oyon CS 71647 72016 LE MANS Cedex 2 02 43 61 37 20	Service Aléop en Vendée 119 Bd Briand CS 50748 85018 LA ROCHE SUR YON Cedex 02 51 44 76 10

Modalités pratiques :

Tout trimestre entamé est dû : les remboursements éventuels sont calculés sur la base des trimestres restants.

Rappel des trimestres :

1er trimestre : du 1er jour de la rentrée au 31 décembre

annulation totale de l'abonnement sans frais si carte renvoyée avant le 15 septembre

2ème trimestre : du 1er janvier au 31 mars

remboursement des 2 derniers trimestres si carte renvoyée avant le 1er janvier

3ème trimestre : du 1er avril au dernier jour scolarisé

remboursement du dernier trimestre si carte renvoyée avant le 1er avril

Fait à : Le :

SIGNATURE OBLIGATOIRE DU REPRÉSENTANT LÉGAL

Les informations recueillies à partir de ce formulaire sont transmises aux services de la Direction Défi Ecologie et Mobilités la Région Pays de la Loire pour gérer votre dossier de transport scolaire. Pour en savoir plus, rendez-vous sur aleop.paysdelaloire.fr rubrique mentions légales.